

DANS L'ACTUALITE du 31 janvier au 2 février 2017

Textes officiels

JORF n° 0026 du 31 janvier 2017

Rectificatif : loi Egalité et Citoyenneté

[LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté \(rectificatif\)](#)

Régulation des gares routières et autres emplacements de transport public routier de personnes et sûreté en matière de transport routier de personnes

[Décret n° 2017-107 du 30 janvier 2017 relatif à la codification du titre VI du livre II de la première partie ainsi que des chapitres IV et V du titre Ier du livre Ier de la troisième partie du code des transports et comportant diverses dispositions en matière de transport public routier de personnes](#)

Jurisprudence

Le droit au paiement direct du sous-traitant

[CE 27 janvier 2017 société Baudin Châteauneuf Deroaux, req. n° 397311](#)

Interprétation de l'expression « tribunal administratif compétent » figurant dans le CCAG Travaux

[CE 27 janvier 2017 société Tahitienne de construction \(STAC\), req. n° 396404](#)

Réponses ministérielles

Question écrite AN n° 100102 du 31 janvier 2017 - [Transfert des compétences eau et assainissement au profit des intercommunalités](#)

Question écrite Sénat n° 17109 du 26 janvier 2017 - [Financement du service départemental d'incendie et de secours](#)

Question écrite AN n° 36509 du 24 janvier 2017 - [Contraventions de grande voirie et dépendances du domaine public](#)

Question écrite AN n° 99148 du 24 janvier 2017 - [Permis de construire pour les aires multisports de type "city stade"](#)

Vu par ailleurs

Contrats publics

Marchés publics : le sous-traitant a son mot à dire

[Dans un arrêt du 27 janvier 2017, le Conseil d'Etat a réglé une affaire relative au droit au paiement direct des sous-traitants.](#)

Source : localtis.info du 02/02/2017

En Hauts-de-France, un observatoire pour valoriser et développer l'efficacité de la commande publique

[La région Hauts-de-France dispose depuis le 26 janvier d'un observatoire régional de la commande publique. « Un dispositif pionnier en France métropolitaine », précise la préfecture de région, qui l'a installé.](#)

Source : la gazette des communes du 02/02/2017

Urbanisme

L'Anru 1 se finalise, l'Anru 2 démarre

[Les premières conventions de renouvellement urbain au titre de l'Anru 2 seront signées dans les prochaines semaines. L'agence prépare en parallèle la fin de l'Anru 1 programmée en 2020. Elle a par ailleurs repéré une soixantaine de projets de co-investissement avec la Caisse des Dépôts et des investisseurs privés, pour réaliser, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, des hôtels d'entreprises, centres commerciaux, résidences santé et étudiantes...](#)

Source : localtis.info du 02/02/2017

Architecture et urbanisme : un inventaire parisien des situations capables

[Dans une étude d'une centaine de pages, les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal évaluent, avec finesse et précision, le développement possible de Paris, sa capacité à habiter mieux, à se densifier, à se transformer...](#)

Source : le Moniteur du 31/01/2017

Environnement

Lutte contre l'érosion côtière : compromis à l'Assemblée pour une légère retouche de la loi Littoral

[L'Assemblée nationale a adopté mardi 31 janvier au soir une version revue et corrigée de la proposition de loi PS visant à adapter les territoires littoraux au changement climatique. Elle comporte certains assouplissements de la loi littoral sans aller jusqu'à "la remise en cause" résultant du passage au Sénat.](#)

Source : localtis.info du 02/02/2017

Code de l'environnement

[La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat a présenté une ordonnance modifiant les articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement.](#)

Source : Compte rendu du Conseil des ministres du 01/02/2017

Erosion côtière: l'Assemblée modifie le texte et retouche un peu la loi littoral

[L'Assemblée nationale a adopté mardi 31 janvier une version revue et corrigée de la proposition de loi PS pour adapter les territoires littoraux au changement climatique, avec certains assouplissements de la loi littoral sans aller jusqu'à « la remise en cause » du Sénat.](#)

Source : le Moniteur du 01/02/2017

Rénovation énergétique : la DGCCRF lâche ses coups

[La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a enquêté sur les pratiques commerciales mises en œuvre par 360 professionnels du secteur de la rénovation énergétique. Les conclusions de l'enquête donnent une image bien peu reluisante de la profession.](#)

Source : le Moniteur du 30/01/2017

Transport

Le décret sur les gares routières enfin publié

[Très attendu, un décret poursuit au niveau réglementaire le travail de refonte du cadre juridique applicable aux gares routières de voyageurs amorcé par la voie d'une ordonnance, il y a tout juste un an.](#)

Source : localtis.info du 02/02/2017

Presse

L'urbanisme du Paris d'Hausmann, modèle pour la ville durable ?

[L'exposition « Paris Hausmann, modèle de ville » qui a ouvert ses portes mardi à Paris invite à s'inspirer du tissu urbain haussmannien dans la construction de la ville durable.](#)

Source : le Monde du 01/02/2017

Paris : le très contesté projet de tour Triangle franchit une étape

[Le dépôt du permis de construire pour ce projet emblématique dans la capitale est prévu à partir de mars. La Mairie promet des modifications sur la consommation énergétique et la sûreté.](#)

Source : les Echos du 01/02/2017

Piétonnisation à Paris : le préfet veut un bilan

[Le préfet de police de Paris a fait savoir lundi qu'aucun des nouveaux projets de circulation d'Anne Hidalgo ne se ferait avant que ne soit établi un bilan de la piétonnisation très polémique des berges de Seine.](#)

Source : lepoint.fr du 31/01/2017

Urbaniser ou préserver, les parlementaires tentent de remodeler la loi littoral

[Les députés examinent mardi un texte sur l'érosion côtière dont les modifications apportées par le Sénat ouvrent les vannes sans garde-fou.](#)

Source : le Monde du 31/01/2017